



RAPPORT D'ACTIVITÉ PARTIEL 2022

1. LE CONTEXTE SECURITAIRE DE LA ZONE DE BONI

La zone de Boni, zone d'action de Tisser la Santé depuis 2004, située au « Centre-Nord » du Mali est actuellement l'une des plus instable du pays.

A Boni, la présence de groupes djihadistes, imposant aux habitants leurs règles de vie, alterne avec la présence des militaires maliens appuyés par des membres du groupe Wagner, connus pour leur peu de « délicatesse » voire leurs exactions...

Fin mai, alors que les militaires étaient présents sur Boni, les accès routiers ont été coupés par les groupes djihadistes, organisant ainsi un blocus de la zone qui a duré plus de 3 mois.

Les marchés n'ont pas pu être approvisionnés pendant toute cette période, le prix du mil, alimentation de base, des stock restants a tout simplement doublé, favorisant l'appauvrissement et la sous-alimentation de la population. Les militaires sur place ont demandé aux habitants des villages éloignés de la commune de Boni de ne plus venir à Boni afin de mieux contrôler les mouvements de la population.

Au plan santé, dès le début du blocus, les professionnels les plus qualifiés du CSCOM (Centre de Santé Communautaire), médecins, sage-femme, infirmiers, n'étant pas originaires de la région, sont partis rejoindre leur famille. Le CSCOM a donc fonctionné uniquement avec les aides-soignants et les matrones restés courageusement à leur poste. MSF qui apporte un soutien logistique important au CSCOM depuis plusieurs années est également parti de la zone pendant toute la durée du blocus.

Fin aout, le blocus a été levé (après longues négociations entre les représentants de la Mairie de Boni et les djihadistes), le retour à la normalisation s'est fait sur une quinzaine de jours avec reprise de l'approvisionnement des marchés (les prix n'ont pas tout à fait retrouvé leur niveau initial), retour des professionnels qualifiés du CSCOM et de MSF, et réouverture des écoles.

2. LES ACTIVITÉS 2022

A/ MAISON DES MAMANS DE BONI



Les 4 salariés de la Maison des Mamans ont décidé de la garder ouverte pendant toute la durée du blocus. La fréquentation en a bien sûr été modifiée, mais elle a été un appui important pour les matrones du CSCOM qui ont adressé beaucoup de femmes afin qu'elles se reposent après leur accouchement ou bien au cours de leur grossesse.

Indicateurs de janvier à septembre (9 mois d'activité) :

- 517 femmes enceintes ont été accueillies (vs 710 sur la même période en 2021)
- 286 accouchements (vs 359 sur la même période en 2021)
- 0 décès enregistrés
- Chaque femme enceinte a été accompagnée de 2 membres de leur famille (1034 accompagnantes)
- Durée moyenne de séjour : 6.42 jours
- Nombre de repas distribués (femmes enceintes + accompagnantes) : 29 797

Notons que depuis l'ouverture en avril 2018, ce sont plus de 3100 femmes qui ont été accueillies

Entretien matériel de la Maison des Mamans :

- En dehors de l'entretien habituel de la Maison, des dépenses supplémentaires ont dû être engagées pour
 - la réfection de l'abri-terrasse situé à l'avant de la Maison et où se réunissent souvent les mamans.
 - le changement d'un panneau solaire défectueux

Formation/recyclage de l'animatrice de la Maison des Mamans (Aye Guindo)

- 4 jours de formation ont pu se tenir en septembre, après le blocus, à Sévaré, auprès de Bouba Traoré. Ce « recyclage » a insisté sur une mise à jour des connaissances sur les facteurs de risque de mortalité maternelle et sur la tenue des registres.

Evaluation de mi-parcours

- L'évaluation globale du dispositif, bénéficiant de l'appui technique et financier de la Fondation Pierre Fabre, a pris du retard en raison de la situation mais **a démarré le 17/10**. Elle a été confiée à l'ONG Yirwere Sahel pilotée par Mr Hamadoun Tamboura fin connaisseur de la zone de Boni. Les enquêtes multiples se déroulant sur deux semaines, **le rapport final doit être restitué pour le 17 novembre**.
- Tisser la Santé attend beaucoup de cette évaluation, en particulier pour d'éventuelles décisions pouvant **améliorer ou faire évoluer le dispositif**.

Reconnaissance du dispositif

- Indépendamment des résultats de l'évaluation, nous avons été sollicités par le **Ministère de la Santé du Mali** (par l'intermédiaire du Dr Ben Moulaye directeur général de l'Office National de la Santé de la Reproduction - ONASR) afin de leur fournir un « abstract » sur le dispositif de la Maison des Mamans de Boni qu'ils présenteront à la **Conférence Internationale sur la Santé Maternelle et Néonatale** qui doit se tenir au Cap en Afrique du Sud au mois de mai 2023. L'ONASR nous a signalé que d'ores et déjà **« la maison d'attente est retenue dans les politiques normes et procédures en santé de la reproduction du Mali comme une bonne pratique »**.

B/ APPUI AU VILLAGE DE KOYO

- Des liens particuliers unissent Tisser la Santé et le village de Koyo. Cette année celui-ci nous a sollicité pour une aide alimentaire. Nous avons financé l'achat de **6 tonnes de mil**. Nous avons également financé l'achat d'un **stock de médicaments pour la pharmacie villageoise** que nous avons aidé à mettre en place et qui fonctionne depuis 2004 !



C/ APPUI SCOLARISATION

- Tisser la Santé s'est engagé à soutenir le financement partiel pour **des études d'infirmier sur une durée de 3 ans pour 2 jeunes** : Bina Traoré et Mariam Traoré

3. PROJETS 2023 ET PREVISIONS BUDGETAIRES

- Poursuite du financement de la Maison des Mamans de Boni :
 - Salaires
 - Nourriture
 - Entretien matériel

⇒ Le budget total pour 2022 s'élève à **13000 €**
⇒ Il sera reconduit en 2023
- Formation continue annuelle de l'animatrice de la Maison des Mamans
 - ⇒ Le budget pour 2022 s'élève à **458 €**
 - ⇒ Un budget de **500 € sera reconduit pour 2023**
- Action de sensibilisation sur la mortalité maternelle auprès du groupement féminin de Boni. Il concernerait 20 personnes.
 - ⇒ budget envisagé **1500 €**
- autres actions envisagées pour la Maison des Mamans : en fonction du résultat de l'évaluation
- Appui au village de Koyo (aide alimentaire et médicaments)
 - ⇒ Budget 2022 = **5138 €**
 - ⇒ Reconduction d'un **budget de 5000 € pour 2023**

- Appui scolarisation études d'infirmier

⇒ Budget 2022 = **620 €**

⇒ Reconduit en 2023

**Le budget global envisagé pour les actions 2023
est donc au minimum de 20 620 €.**